

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2024

Le 29 janvier deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de la commune de LENTIOL, dûment convoqué le 22 janvier 2024 s'est réuni en session ordinaire à 18 heures 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Lentiol, sous la Présidence de Monsieur Henri COTTINET, Maire.

PRESENTS : MM. Henri COTTINET, Stéphane MACHON, Natacha CANIARD, Frédéric BASSON, Muriel SOULLIER, Sabine PELFRENE, Françoise ARGOUD.

ABSENT : Igor UKALOVIC

EXCUSES :

Secrétaire de Séance : Sabine PELFRENE

Début de séance 18h40

Le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2024-01 : Modification du tarif d'inscription dans les médiathèques et bibliothèques du réseau public de Bièvre Isère Communauté.

Monsieur le Maire expose que le conseil communautaire du 18 décembre 2023 a approuvé la nouvelle tarification de la lecture publique, qui s'applique à partir du 1er mars 2024 dans tous les équipements communautaires :

	Tarifs
Jusqu'à 25 ans	Gratuit
Individuel (26 ans et plus)	12 €
Famille	12 €
Carte lecteur (en cas de perte)	2 €

Par ailleurs, d'après la convention passée entre Bièvre Isère Communauté et le Département de l'Isère dans le cadre de son Plan Lecture, les signataires s'engagent à instaurer un tarif unique à l'échelle du réseau de lecture publique nécessitant une délibération concordante.

La bibliothèque de Lentiol appliquera ses tarifs à compter du 1^{er} mars 2024.

Vu la délibération 245-2023 de Bièvre Isère Communauté en date du 18 décembre 2023

Vu les nouveaux tarifs de la bibliothèque de Lentiol au 1^{er} mars 2024

Le conseil municipal accepte cette nouvelle tarification proposée.

2024-02 : Réintégration des résultats du SMDR de Beaurepaire.

Monsieur le Maire expose que suite à la dissolution du SMDR de Beaurepaire en date du 31 décembre 2022, la réintégration des résultats d'un montant de 290.56 € au compte R 002 et 264.53 € au compte D 001 ont été effectuées, modifiant ainsi l'affectation des résultats 2022 voté par délibération N° 2023-04 comme suit :

R 002 : 91 910.60 €

D 001 : 31 495.53 €

Afin de procéder aux écritures de fin d'année et être en concordance avec les résultats constatés, il y a lieu de délibérer sur la réintégration de ces résultats dans l'affectation des résultats 2022.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte la réintégration des résultats suite à la dissolution du SMDR de Beaurepaire sur l'affectation des résultats 2022.
- Charge Monsieur le Maire du suivi de ce dossier.

Journée citoyenne :

La date du samedi 9 mars est arrêtée pour l'organisation de la journée citoyenne. Rendez-vous à 9h00 en mairie de Lentiol. Des flyers seront distribués avec le P'tit Lentiolois et une info sera faite sur Panneau Pocket.

Compte rendu réunions :

- M. Frédéric BASSON : Commission économie de Bièvre Isère Communauté, pas d'information concernant la commune.
- Mme Sabine PELFRENE et Françoise ARGOUD : Conseil d'école du 7 novembre 2023. Il y a 61 enfants scolarisés cette année dont 8 de Lentiol, les prévisions pour la rentrée prochaine sont de 57 inscrits. Les enfants participent à de nombreuses animations : Golf, musique, course longue petit concert, cinéma, piscine...Le sport cette année est mis en avant car nous sommes dans une année Olympique. Toutes ces animations sont possibles grâce aux partenaires (Mairies, Communauté de communes, Sou des écoles)

Présentation du RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté)

Présentation du programme pHARe qui est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, et mise en place du « banc rouge », où les enfants qui en ressentent le besoin peuvent s'asseoir. Les autres enfants viennent alors pour discuter.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 8 février prochain.

Questions diverses :

- M. Le Maire revient sur les problèmes rencontrés au point d'apport du Rif. Il déplore de nombreux et répétitifs dépôts d'ordures qui devraient être déposées en déchetterie, ou sur un autre point d'apport car celui-ci est rempli. S'ajoute à ces dépôts, la dégradation de l'abri bus à proximité, des bouteilles cassées ...
Les riverains sont agacés. Les élus réfléchissent à une solution.
- Le logement 130 place de la mairie se libère au 31 janvier. Il sera donc disponible à la location, après état des lieux.
- Programme National Ponts : Un bureau d'études viendra prochainement pour réaliser une visite de recensement des ponts communaux sur le terrain. A l'issue de cette visite un "carnet de santé" pour chacun des ponts et murs concernés sera produit., ce document comprendra une première estimation de l'état de l'ouvrage et des suggestions de surveillance et d'entretien. la commune disposera ainsi d'une meilleure connaissance de son patrimoine, et d'une aide pour la gestion de ces ouvrages. Ces données viendront également alimenter une base de données nationale permettant de dresser un recensement et un état général des ponts et murs gérés au niveau communal.
- P'tit Lentiolois : M. Frédéric BASSON présente le projet du nouveau P'tit Lentiolois pour avis des conseillers. Après validation, il sera distribué dans les prochains jours.

Séance levée à 19h45